

## TRANSPORTS SCOLAIRES DE LIMOGES MÉTROPOLE

### Ouverture des inscriptions pour l'année 2022-2023

Les inscriptions pour le service des transports scolaires pour l'année 2022-2023 sont ouvertes. Pour la prochaine année scolaire, les parents souhaitant inscrire leurs enfants sont invités à le faire avant le 30 juin 2022. Passé ce délai, les inscriptions ne seront traitées qu'après la rentrée de septembre 2022.

L'inscription se fait principalement en ligne, ce qui permet aux familles, via un compte en ligne appelé « Transcolaire » de disposer d'un espace personnalisé et sécurisé.

Les circuits de transports scolaires sont organisés pour les élèves domiciliés et scolarisés à l'intérieur du territoire de Limoges Métropole.

*Pour les élèves domiciliés à l'intérieur du périmètre de Limoges Métropole, mais scolarisés en dehors de ce dernier (ex : élèves domiciliés à Boisseuil et scolarisés au collège de Pierre-Buffière), les familles devront télécharger un formulaire d'inscription sur le site de la région Nouvelle Aquitaine « [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr) ».*

#### ✓ Comment s'inscrire en ligne ?

L'ouverture de ce compte avec la **création d'un identifiant et d'un mot de passe sera obligatoire**. Afin de créer son dossier, il faudra **se rendre sur le site internet de Limoges Métropole : [www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr)** – rubrique Transports Scolaires, et cliquer sur le lien « portail familles ».

Les familles pourront ensuite **procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s), consulter et régler leurs factures, mettre à jour leurs informations personnelles, recevoir des informations diverses...**

L'enfant sera doté d'une **nouvelle carte de transport**, qui lui sera remise par **l'accompagnateur ou le conducteur** le 1<sup>er</sup> jour où il utilisera les transports scolaires. Cette carte sera informatisée.

*Pour toutes questions, Service des Transports Scolaires de Limoges Métropole : 05 55 45 78 78*